

North African Economic Board
Division of Public Welfare and Relief
Refugee Section

Casablanca, le 2 Septembre 1943

Commandant Kerdauid,
Chef du Secretariat Permanent
de la Defense Nationale au Maroc,
Cabinet du Resident General,
Rabat.

Commandant,

Re: Finckelstein Lazar-Aramov

Nous vous prions de bien vouloir prendre connaissance de la lettre que nous venons d'adresser a M. le Directeur du Cabinet Diplomatique a Rabat au sujet de l'interesse, et dont copie est jointe.

Nous ignorons si l'interesse est a considerer comme dangereux du point de vue de la securite militaire et doit etre maintenu dans un camp de concentration. Nous croyons cependant que tel n'est pas le cas parce qu'il a joui jusqu'a present d'une permission de longue duree.

Si le premier est le cas il nous semblerait que l'interesse soit a liberer immediatement et definitivement, et nous vous demandons, si une telle decision depend de votre Service, de bien vouloir donner les instructions necessaires a sa liberation.

Vu que l'interesse est sous la menace d'un renvoi immediat dans un camp de concentration, nous vous serions particulierement obliges de nous faire parvenir une prompte reponse.

Veuillez agreer, Commandant, l'assurance de ma consideration distinguee.

George E. McCandlish,
Refugee Section.

Copie a: M. le Directeur du Cabinet Diplomatique, Rabat.